

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 8 août 2016, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Est absent :

Claudette Trudel Bédard, conseillère

Autres présences: Louis Paillé et Valérie Fiset

RÉSOLUTION : 2016-08-258: Ouverture de la séance

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-259 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance

7. Dépôt de la procédure d'enregistrement pour les règlements 334-2016 sur le lotissement et 337-2016 sur le zonage
8. A) Demande de dérogation mineure pour le 460, chemin du Lac-du-Jésuite
B) Demande de dérogation mineure pour le 110, 17^e avenue du Lac-Croche Nord
9. A) ADMQ/Invitation au colloque de la zone de la Mauricie.
B) Congrès FQM
10. Règlement 338-2016 pour modifier le règlement 65-A-94 concernant les branchements d'égout
11. Adoption des prévisions budgétaires modifiées de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle
12. A) Avis de motion et présentation du projet de règlement 339-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Sainte-Thècle.
B) Avis de motion et Projet de règlement 340-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Sainte-Thècle.
13. Réparation d'un moteur de la station d'épuration des eaux
14. Soumission pour lignes de rue de Lignco-Sigma Inc.
15. Offre de Microgest Informatique/Ordinateur usagé pour bibliothèque municipale
16. A) Soumissions pour le montage de pavé uni pour l'aménagement du devant de l'église.
B) Achat d'un kiosque pour le devant de l'église.
C) Embauche de la machinerie pour les travaux du stationnement devant l'église
17. A) Achat d'un projecteur pour l'animation et autres
B) Achat d'un aspirateur central pour le Pavillon Desjardins
18. A) Demande d'aide financière dans le cadre du programme découlant du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) pour le prolongement du réseau d'eau potable vers Lac-aux-Sables (secteur Hervey-Jonction)
B) Demande d'aide financière dans le cadre du programme découlant du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) pour la réfection du réseau d'égout sanitaire dans les rues Notre-Dame et Saint-Jacques

C) Demande au Ministère des Transports d'effectuer les travaux des rues Notre-Dame et Saint-Jacques (route 153) conjointement.

19. Pont du chemin du Lac-du Missionnaire et résolution pour l'annexion de la partie de chemin du Lac-du-Missionnaire au territoire du Lac-aux-Sables

20. Target Sécurité civile/plan municipal de sécurité civile

21. Ville de Saint-Tite/augmentation des frais de glace (aréna)

22. Publicité dans le Nouvelliste pour les 70 ans du Camp et Auberge du Lac en Cœur

23. Période de questions de l'assistance

24. Affaires nouvelles:

A) **Financement de Promotion Ste-Thècle/skate parc**

B) **Soumission pour nettoyage et inspection des conduites d'égout sanitaire**

C) **Stationnement rue Masson et Saint-Jean**

25. Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-260: Adoption du procès-verbal des séances du mois de mai 2016

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en juillet 2016

Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec

Le MAMOTQ nous informe que le règlement 331-2016 de notre municipalité modifiant le règlement 262-2009, concernant la modification du taux de la taxe municipale pour le financement des centres d'urgence 9-1-1, a été approuvé.

Le MAMOTQ nous informe qu'un versement de 37 093\$ sera déposé dans notre compte. Ce montant correspond au Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques.

Le MAMOTQ nous informe qu'un versement de 17 422.00 \$ sera déposé dans notre compte. Ce montant correspond au remboursement de l'emprunt pour le TECQ 2010-2013.

Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques du Québec

Le 28 juin, le représentant du MDDELCCQ ont procédé à l'échantillonnage des eaux de baignade de la Plage et les résultats d'analyse démontrent que la plage est classée dans la catégorie A-Excellente.

Le 13 juillet, le représentant du MDDELCCQ ont procédé à l'échantillonnage des eaux de baignade de la Plage et les résultats d'analyse démontrent que la plage est classée dans la catégorie A-Excellente.

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Le MTQ nous informe qu'un versement de 70 283\$ sera déposé dans notre compte. Ce montant correspond à 76% de l'aide financière accordée à notre municipalité pour l'année 2016, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Le MTQ nous informe qu'un versement de 27 199\$ sera déposé dans notre compte. Ce montant correspond au troisième versement de l'aide financière accordée au transport adapté.

Association Béton Québec

ABQ nous informe des nouvelles normes qui ont été intégrée au code stipulant que l'ensemble du béton dans la construction de bâtiment doit provenir d'une usine détenant un certificat de conformité au fascicule de certification BNQ 2621-905.

Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan-

L'APAVB nous envoie leur rapport d'activités 2015-2016.

Canadien National

Le CN nous envoie un document sur les informations générales à propos du CN.

Carrefour Jeunesse –Emploi de Mékinac

Le CJE de Mékinac nous envoie leur Rapport Annuel 2015-2016. Dans ce rapport on constate des différents axes d'intervention de leur organisme auprès de la clientèle provenant de la MRC Mékinac.

Centre Prévention Suicide Centre-de-la Mauricie/ Mékinac Inc.

Le Centre nous envoie leur cahier d'activités 2015-2016 et leur Plan d'actions 2015-2018.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous informe que la demande de construction d'une résidence concernant le dossier de M. Pierre Vadnais devrait être refusée. Cependant ces derniers pourront se prévaloir des autorisations que la CPTAQ a rendues en vertu de l'article 59 de la Loi lorsqu'elles seront en vigueur dans la municipalité.

La CPTAQ nous informe de la décision de la famille Davidson. La CPTAQ autorise l'aliénation des lots demandés par contre, elle refuse la demande d'utilisation à une fin autre qu'agriculture soit l'établissement d'une servitude de passage d'une partie du lot parce que non nécessaire puisque le chemin d'accès serait utilisé pour réaliser des travaux sylvicoles sur la propriété.

Curriculum Vitae

Monsieur Jeffrey Gagnon de Sainte-Thècle nous propose ses services comme pompier volontaire.

Develo Tech Inc.

DT nous envoie de la documentation sur le Balise Ped-Zone et Cyclo-Zone.

Famille Lapointe

La famille Lapointe nous informe de leur déception face à leur location du Pavillon Desjardins survenu le 25 juin dernier.

Les Femmes de Mékinac

Les Femmes de Mékinac nous envoient leur Rapport annuel d'activités 2016 pour nous démontrer la valeur tant économique que sociale du milieu communautaire de Mékinac et l'importance d'un centre de femmes dans Mékinac.

Madame Nicole Richard

Mme Richard nous remercie pour notre grande gentillesse lors du décès de Monsieur Yvon Richard.

Madame Sylvie Trudel

Madame Trudel nous remercie pour les travaux que nous avons exécutés sur le Chemin des Colons

M.R.C. Mékinac

Le M.R.C. nous informe des changements adoptés du projet de Loi 83. Les municipalités ne seront plus obligées de recourir aux services d'un huissier pour l'entente de paiement et la saisie en mains tierces. Ce projet entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Municipalité de Saint-Adelphe

La Municipalité de Saint-Adelphe accuse réception de notre cédérom concernant l'adoption du Projet de règlement no 332-2016 modifiant le Plan d'urbanisme.

Réseau Biblio

Le Réseau Biblio nous envoie une modification au Règlement adopté en juin dernier pour l'Article 29 concernant le retrait d'un administrateur.

RÉSOLUTION : 2016-08-261: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de juillet 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-262: Approbation des comptes

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de juillet 2016 au montant de 248 577.65 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Aucune question.

RÉSOLUTION : 2016-08-263: Dépôt de la procédure d'enregistrement pour les règlements 334-2016 sur le lotissement et 337-2016 sur le zonage

CONSIDÉRANT que les règlements 334-2016 sur le lotissement et 337-2016 sur le zonage sont susceptibles d'une approbation référendaire;

CONSIDÉRANT qu'un registre d'enregistrement des personnes habiles à voter a été tenu le 11 juillet 2016 pour les règlements 334-2016 sur le lotissement et 337-2016 sur le zonage;

CONSIDÉRANT que le nombre de demandes requis pour la tenue d'un scrutin référendaire est de 232 et que le nombre de demandes faites est de 0;

CONSIDÉRANT que le secrétaire trésorier déclare que les règlements 334-2016 sur le lotissement et 337-2016 sur le zonage sont réputés approuvés par les personnes habiles à voter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte le dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement pour les règlements 334-2016 sur le lotissement et 337-2016 sur le zonage, ces règlements sont approuvés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-264: Demande de dérogation mineure pour le 460 chemin du Lac-du-Jésuite

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure Madame Christine Baril consistant à régulariser les items suivant :

1. L'implantation d'un patio et pavé uni situé à 0,93 mètre de la ligne des hautes eaux.
2. L'agrandissement du bâtiment principal à 4,14 mètres de la ligne des hautes eaux lorsqu'il devait respecter 4,34 mètres.
3. L'implantation d'un garage à 7,22 mètres de la ligne avant lorsque le règlement de zonage prescrit 7,6 mètres et une partie du garage situé à 8,67 mètres de la ligne des hautes eaux lorsque le règlement de zonage prescrit 10 mètres

CONSIDÉRANT que le comité d'urbanisme a étudié cette demande et recommandé de l'accepter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure pour le 460, chemin du Lac-du-Jésuite à Sainte-Thècle comme suit :

- Pour l'empiètement de 9,07 mètre de la ligne de hautes eaux du ruisseau pour un patio et pavé.
- Pour l'empiètement de 0,20 mètre de la ligne de hautes eaux du lac pour l'agrandissement du bâtiment principal.
- Pour l'empiètement de d'un bâtiment complémentaire (Garage) de 0,38 mètre de la ligne avant du terrain et de 1,33 mètres de la ligne des hautes eaux.

Et ce conditionnellement à ce que le propriétaire stabilise la rive le long du ruisseau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-265 : Demande de dérogation mineure pour le 110, 17^e avenue du Lac-Croche Nord

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure Monsieur Jacques Groleau pour l'ajout d'un annexe de type abri d'auto de 24,16 mètres carrés à un bâtiment complémentaire existant;

CONSIDÉRANT que l'occupation au sol des bâtiments complémentaires existant est de 282,82 mètres carrés lorsque le règlement actuel prescrit 75 mètres carrés et le nouveau règlement permettra 150 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que les bâtiments complémentaires dépassent largement les exigences de la nouvelle réglementation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle **refuse la dérogation mineure demandée pour le 110, 17^{ième} avenue du Lac-Croche Nord concernant l'agrandissement d'un bâtiment complémentaire.**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-266: ADMQ/invitation au colloque de la zone de la Mauricie

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Paillé, directeur général à participer au colloque de la zone de la Mauricie qui aura lieu à Saint-Mathieu-du-Parc le jeudi 1^{er} septembre 2016. Les frais d'inscription et de transport seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-267: Congrès FQM

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier à assister au congrès de la FQM qui aura lieu en septembre 2016 à Québec. Les frais d'inscription, de séjour et de transport seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-268: Adoption du règlement 338-2016 modifiant le règlement 65-A-94 concernant les branchements d'égout

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 338-2016 modifiant le règlement 65-A-94 concernant les branchements d'égout

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-269: Adoption des prévisions budgétaires modifiées de Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- approuve les prévisions budgétaires modifiées de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle de l'an 2016 pour une augmentation de 136 500 \$ de l'enveloppe pour le remplacement, amélioration et modernisation – capitalisé.
- s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés(RAM-C) et plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures (PQI).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION

Jean-François Couture donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Sainte-Thècle.

AVIS DE MOTION

Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Sainte-Thècle.

RÉSOLUTION : 2016-08-270: Réparation d'un moteur de la station d'épuration des eaux

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Réseau CB au montant de 2155.98 \$ plus les taxes applicables pour la réparation d'un moteur pour l'assainissement des eaux usées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-271: Soumission pour les lignes de rue de Lingco-Sigma Inc.,

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lingco-Sigma au montant de 6 623.52 \$ plus les taxes applicables pour effectuer différents travaux de peinture de ligne de rue, ligne d'arrêt, traverse de piéton, case de stationnement et ligne de trottoir.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Offre de Microgest Informatique pour le remplacement d'un ordinateur de la bibliothèque municipale

Sujet reporté

Soumission pour le montage de pavé uni pour l'aménagement du devant de l'église

Sujet reporté

RÉSOLUTION : 2016-08-272: Achat d'un kiosque pour le devant de l'église

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Boiserie St-Narcisse pour la confection d'un Gazebo octogone de 20 pieds de diamètre et de 90 pouces de hauteur sous les têtes de section une section ouverte et autre avec balustrade amovible, les poteaux de la balustrade seront tournés avec un double toit style campanile au prix de 11 450.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-273: Embauche de la machinerie pour les travaux du stationnement devant l'église

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle embauche la pelle

mécanique et un camion d'Excavation Lac-aux-Sables pour effectuer les travaux du stationnement devant l'église et le presbytère.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-274: Achat d'un projecteur pour l'animation et autres

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Bureau en Gros pour la fourniture d'un projecteur de marque Epson au montant de 849.96 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Achat d'un aspirateur central pour le Pavillon Desjardins

Sujet reporté

RÉSOLUTION : 2016-08-275: Demande d'aide financière dans le cadre du programme découlant du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) pour le prolongement du réseau d'eau potable

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme découlant du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) pour le prolongement du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Pierre Nord, le rang Saint-Georges et le Carré Cloutier.
- Autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-276: Demande d'aide financière dans le cadre du programme découlant du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) pour la réfection du réseau d'égout sanitaire dans les rues Notre-Dame et Saint-Jacques

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande d'aide financière dans le cadre du programme découlant du Fonds pour

- l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) pour la réfection du réseau d'égout sanitaire dans les rues Notre-Dame et Saint-Jacques.
- Autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-277: Demande au Ministère de Transports pour effectuer les travaux des rue Notre-Dame et Saint-Jacques conjointement

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle demande au MAMOT une aide financière pour faire la réfection de l'égout sanitaire sur les rues Notre-Dame et Saint-Jacques (Route 153);

CONSIDÉRANT qu'une condition de l'octroi de l'aide financière du MAMOT est que les travaux soient terminés au plus tard le 31 mars 2018;

CONSIDÉRANT cette condition du MAMOT, la municipalité devra effectuer ces travaux à l'été 2017;

CONSIDÉRANT que le pavage et l'égout pluvial de ces rues sont passablement abimées et devront être refaits par le Ministère des Transports dans un avenir rapproché;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande au Ministère des Transports d'effectuer les travaux de réfections des rues Notre-Dame et Saint-Jacques (Route 153) durant la même période que la municipalité exécutera ses travaux de réfection du réseau d'égout sanitaire sur ces rues.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-278: Pont du chemin du Lac-du Missionnaire et résolution d'annexion de la partie du chemin du Lac-du-Missionnaire au territoire du Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT que le pont du chemin du Lac-du Missionnaire est sur le territoire de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle a obtenu une aide financière de 18 491.99 \$ du Ministre des Forêts, de la faune et des Parcs dans le cadre du programme concernant les travaux pour la restauration des traverses de cour d'eau;

CONSIDÉRANT que cette aide financière est insuffisante; car le pont doit être refait

complètement;

CONSIDÉRANT que la partie du chemin du Lac-du Missionnaire où se trouve le pont dans notre municipalité est utilisé par les propriétaires de chalets du Lac-aux-Sables et de Trois-Rives;

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Lac-aux-Sables a manifesté son intérêt pour annexer la partie du chemin du Lac-du-Missionnaire qui se trouve dans Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle retire seulement quelques centaines de dollars des propriétaires de sa localité ayant des terrains sur ce chemin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande

- Demande au Ministre des Forêts, de la faune et des Parcs de bonifier l'aide financière pour effectuer la reconstruction du pont du chemin du Lac-du-Missionnaire.
- Autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle le formulaire de demande d'aide financière avec le Ministre des Forêts, de la faune et des Parcs.
- Accepte de céder une partie de son territoire à la Municipalité du Lac-aux-Sables afin que le chemin du Lac-du-Missionnaire fasse partie leur localité
- Accepte que la Municipalité du Lac-aux-Sables effectue les démarches pour annexer une partie de territoire de notre municipalité qui inclurait le chemin du Lac-du-Missionnaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-279: Target Sécurité civile/plan municipal de sécurité civile

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'offre de Target au montant de 3 000.00 \$ plus taxes pour intégrer le plan municipal de sécurité civile dans leur logiciel conjointement avec les municipalités de Lac-aux-Sables et Notre-Dame-De-Montauban.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-280: Ville de Saint-Tite/augmentation des frais de glace (aréna)

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu

unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'augmentation de tarif pour les frais de glace de la Ville de Saint-Tite au montant de 15.00 \$ par jeunes qui fréquentent leur l'arène.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Publicité dans le Nouvelliste pour les 70 ans du Camp et Auberge du Lac en Cœur

Le conseil ne donne pas suite à cette demande de publicité.

PÉRIODE DE QUESTION DE L'ASSISTANCE :

Jocelyne Gervais demande si les travaux de nettoyage du bord du lac Croche sur la 10^{ème} avenue ont été faits et demande le nombre d'avis qui a été envoyé à ceux qui tondent leur gazon dans la bande riveraine.

Yvon Goulet demande des informations sur le projet de prolongement du réseau d'eau potable vers le secteur Hervey Jonction.

Gaston Groleau demande de faire respecter le règlement sur les nuisances.

David Plamondon demande quand sera fait le réseau d'égout sanitaire sur la rue Notre-Dame et de réparer la vidange pour roulotte au Parc Bédard.

AFFAIRES NOUVELLES :

- a) Financement de Promotion Ste-Thècle pour skate parc
- b) Soumission pour nettoyage et inspection des conduites d'égout sanitaire
- c) Stationnement sur les rues Masson et Saint-Jean

RÉSOLUTION : 2016-08-281: Financement de Promotion Ste-Thècle pour le skate parc

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter un montant de 20 000.00 \$ à Promotion Ste-Thècle Inc. dans le cadre du projet de skate parc et ce en attendant qu'il reçoive la subvention du même montant du fonds de développement du territoire de la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-282: Soumission pour le nettoyage et l'inspection des

conduites d'égout sanitaire

CONSIDÉRANT que Patrice Bédard, ingénieur de la MRC de Mékinac, a besoin d'information pour réaliser le plan d'intervention de la municipalité;

CONSIDÉRANT que Véolia North America nous offre d'effectuer le nettoyage et l'inspection de nos conduites d'égout sanitaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Véolia North America au montant de 19 000.00 plus les taxes pour le nettoyage et l'inspection des conduites d'égout sanitaire dans le cadre des travaux pour le plan d'intervention d'aqueduc, d'égout et de la chaussée de notre municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-08-283: Stationnement sur les rues Masson et Saint-Jean

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- demande d'installer un panneau interdit de stationner sur le côté nord de la rue Saint-Jean à partir du numéro civique 250 jusqu'à la rue Masson.
- Demande d'identifier l'interdiction de stationner sur les 5 mètres de l'intersection des rues Masson et Saint-Jean ainsi que sur la rue Lavoie

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2016-08-284: Lever de la séance

À 20h39, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier